

La structure énonciative des subordonnées conditionnelles

Bernard Caron

▶ **To cite this version:**

Bernard Caron. La structure énonciative des subordonnées conditionnelles. Bernard Caron. Subordination, dépendance et parataxe dans les langues africaines, Peeters, Louvain, pp.145-158, 2008, Afrique et Langage, 12. halshs-00644343

HAL Id: halshs-00644343
https://shs.hal.science/halshs-00644343

Submitted on 27 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA STRUCTURE ÉNONCIATIVE DES SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES

Bernard CARON caron@vjf.cnrs.fr

Institut Français de Recherche en Afrique ; Ibadan, Zaria, Nigeria
LLACAN, INALCO, CNRS ; 7, rue Guy-Môquet, 94800 Villejuif, France

RÉSUMÉ

A partir de faits de langues tchadiques (*za:r*, *zodî*) et oubanguiens (*banda-linda*), cet article remet en question l'affirmation de Haiman (1978) qui fait des conditionnelles des topiques. Certaines propriétés partagées avec la focalisation, les post-rhèmes et les questions totales nous amènent à reconsidérer leur statut énonciatif, et à les caractériser comme des cadres fonctionnant comme des assertions fictives.

SUMMARY

Using evidence from Chadic (*za:r*, *zodî*) and Ubangian (*banda-linda*) languages, this article questions Haiman's (1978) claim that "conditionals are topics". Some properties they share with antitopics, focus and yes/no questions lead us to reconsider the information structure of conditionals. We conclude that conditionals are frames functioning as fictitious assertions.

1. INTRODUCTION

Mon objectif est de présenter ici quelques réflexions issues de l'Opération de Recherche « Dépendance et Parataxe » menée au sein du Llacan de 2001 à 2006[1]. Il s'agissait d'examiner la structure énonciative de la phrase complexe à la lumière des résultats obtenus dans l'étude de la structure énonciative de la phrase simple, suite aux travaux du même groupe publiés dans (Caron 2000). L'hypothèse de départ est celle selon laquelle la phrase complexe est isomorphe à la phrase simple du point de vue de l'énonciation : les mêmes concepts utilisés pour la phrase simple seraient pertinents pour la phrase complexe.

N'oublions cependant pas que la structure énonciative ne constitue pas un niveau supérieur qui intègrerait des structures syntaxiques à la manière dont les morphèmes composent et s'intègrent dans les structures syntaxiques. En l'occurrence, ce que l'on observe c'est un certain nombre de schémas énonciatifs : énoncés divisés en thème/rhème, focus/préconstruit, rhème/post-rhème, etc., chacune des unités énonciatives ayant ou non une fonction syntaxique articulée au(x) prédicat(s). De fait, l'unité d'analyse de la structure énonciative est une unité intonative qui ne correspond pas à la phrase mais à ce qu'on appellera indifféremment paragraphe (Morel 1997:147) ou encore période (Hazaël-Massieux 1994:96), ce qui ne préjuge pas de l'adéquation structure syntaxique – structure intonative.

La question n'en reste pas moins pertinente de savoir si on peut établir une correspondance entre les composantes des phrases complexes (subordonnées circonstancielles, finales, causales, etc.) et les fonctions énonciatives énumérées ci-dessus (topique, focus, antitopique, etc.).

[1] Cet article est une version remaniée et développée d'une communication présentée à l'*International Berlin Focus Conference*, 6-8. Octobre 2005 (Caron 2006).

Un des premiers à avoir évoqué ce problème est John Haiman dans son article paru il y a près de trente ans (Haiman 1978), dans lequel il défend l'idée selon laquelle, dans la structure informationnelle des phrases conditionnelles, les subordonnées conditionnelles jouent le rôle de topique. Cependant, dans quelques cas isolés, comme les langue tchadiques parlées dans le sud de l'état de Bauchi au Nigeria (désormais SBW), ou le banda-linda, langue oubanguienne parlée en République Centrafricaine, le marquage des conditionnelles est identique à celui du foyer ou *focus*. Même si un faible nombre de langues est concerné, cela met en évidence un défaut dans l'analyse de la structure informationnelle des conditionnelles telle qu'on la présente généralement. Face à ce type de données, nous devons reconsidérer l'analyse des conditionnelles comme des topiques, examiner précisément les propriétés respectives des topiques et des foyers, et voir si celles-ci correspondent à celles des conditionnelles. De fait, les conditionnelles ont autant de propriétés en commun avec les antitopiques et les questions totales qu'elles en ont avec les topiques. Ceci nous amènera à redéfinir le statut énonciatif des conditionnelles comme des cadres plutôt que des topiques. Cependant, ceci ne rend pas compte de la composante morphologique que les conditionnelles partagent avec la focalisation dans les langues SBW et le banda-linda. Notre hypothèse est la suivante : puisque la focalisation est une opération complexe, les conditionnelles peuvent, à défaut de partager sa structure énonciative, partager l'une de ses composantes, à savoir un certain type d'assertion. Nous voulons explorer la possibilité de caractériser les conditionnelles comme faisant intervenir l'assertion fictive, celle-ci s'exprimant par différents moyens que l'on peut retrouver dans la composante assertive de la focalisation ou des questions totales.

2. SYSTÈMES CONDITIONNELS

Nous appelons système conditionnel deux propositions X (protase) et Y (apodose) entretenant une relation, qu'elle soit conditionnelle ou temporelle, telle que l'existence de X doit être établie (de manière réelle ou imaginaire) pour que Y soit réalisée. X est appelée subordonnée conditionnelle ou conditionnelle.

De façon générale, les systèmes conditionnels des langues africaines ne sont pas très différents de leurs équivalents européens. Le système conditionnel haoussa[2] par exemple diffère peu du français ou de l'anglais. Il suit l'ordre <protase, apodose>, <*si X, (alors) Y*> sous la forme <***in/idan*** X, ***(sai)*** Y>.

1.	**in**	**mutà:ne:**	**sun**	**shiryà:,**	**sai**	**mù**	**tàfi.**
	si	gens	3P.ACI	préparer	alors	1P.AOR	partir

Si les gens sont prêts, partons.

[2] Nos exemples haoussa sont empruntés à Jaggar (2001) et Newman (2000). Les langues africaines citées dans l'article sont des langues à tons. Les tons Haut (H) et bas (B) sont transcrits respectivement par un accent aigu (**á**) et grave (**à**) ; les tons Tombant (T) et Montant (M) par un accent circonflexe (**â**) ou un chevron (**ǎ**). Le ton moyen n'est pas marqué (**a**) et la longueur est notée par deux points (**a:**). La liste des abréviations est donnée à la fin du texte.

Cependant, une différence apparaît du fait des relations entre les subordonnées temporelles, et les valeurs potentielle, temporelle et irréelle des subordonnées conditionnelles. Il est assez courant dans les langues européennes de trouver une différence morphologique entre les conditionnelles introduites par *if* (anglais) ou *si* (français) et les temporelles introduites par *when* (anglais) ou *quand* (français). Ensuite, la conjugaison du verbe de la subordonnée conditionnelle introduit une différence supplémentaire entre les valeurs potentielle et irréelle de la conditionnelle, tel qu'en anglais *If you come, I will pay you.* (potentiel) et *If you had come, I would have paid you.* (irréel).

La situation est différente dans les langues africaines étudiées ici. En haoussa par exemple, les conditionnelles introduites par *in*, 'si' peuvent avoir les deux valeurs potentielle et temporelle, mais ne peuvent avoir de valeur irréelle.

CONDITIONNELLE HAOUSSA : VALEUR POTENTIELLE

2.	**in**	**za:**	**kà**	**hu:tà:,**	**kà**	**zaunà:**	**nân.**
	si	FUTI	2S	se reposer	2S.AOR	s'asseoir	ici

Si tu veux te reposer, assieds toi ici.

CONDITIONNELLE HAOUSSA : VALEUR TEMPORELLE

3.	**in**	**mun**	**gamà**	**cî-n**	**àbinci**
	si	1P.PERF	finir	manger-PAN	nourriture
	sai	**mù**	**fìta**	**ya:wò:.**	
	alors	1P.AOR	sortir	promenade	

Quand nous aurons fini de manger, nous irons nous promener.

L'hypothèse irréelle où la protase exprime un événement passé non avéré utilise une construction différente du système conditionnel, faisant intervenir un morphème discontinu **dà: … dà: …**:

CONDITIONNELLE HAOUSSA : VALEUR IRRÉELLE

4.	**dà:**	**sun**	**tàimàke:**	**mù,**	**dà:**	**mun**	**gamà:.**
	IRR	3PERF	aider	1p	irr	1P.PERF	finir

S'ils nous avaient aidés, nous aurions fini.

Nous allons maintenant étudier la stucture énonciative des conditionnelles.

3. CONDITIONNELLES ET TOPICALISATION

3.1. LES CONDITIONNELLES SONT-ELLES DES TOPIQUES ?

Dans son article précurseur de 1978[3], Haiman compare les conditionnelles à des topiques : ils ont la même distribution à l'initiale des phrases et le même statut énonciatif :

"[…] conditionals are topics (= givens, presuppositions) of their sentences, […] (Haiman 1978:567). The topic represents an entity whose existence is agreed upon by the speaker and his audience. As such, it constitutes the framework which has been selected for the following discourse." (op.cit.: 585)

Ceci semble être confirmé par l'existence dans les langues SBW de systèmes conditionnels parataxiques où la subordonnée conditionnelle se comporte comme un topique non marqué. Les valeurs conditionnelles sont déduites de la simple juxtaposition de la protase et de l'apodose.

ZA:R[4] : SYSTÈME CONDITIONNEL PARATAXIQUE ; VALEUR POTENTIELLE

[Contexte : dans ce conte-devinette traditionnel, le narrateur demande au public de résoudre le problème suivant ; comment faire traverser la rivière à une hyène, une chèvre et des haricots sur une pirogue en n'en prenant que deux à la fois ?]

5.	**kyá:**	**mbí:**	**ma:t,**
	2S.INAC	prendre	chèvre

kə	**ga:**	**mbərgəbtəŋ**	**ɗaɗáni**	**tə́**	**zà:m.**
2S.AOR	laisser	hyène	là	avec	haricots

Si vous prenez la chèvre, vous laissez la hyène avec les haricots. (Caron 2005)

ZODÌ : SYSTÈME CONDITIONNEL PARATAXIQUE ; VALEUR ITÉRATIVE-HABITUELLE

[Contexte : un chef explique son rôle dans les anciennes guerres locales.]

6.	**áma:**	**wu**	**ya:kə́ŋ**	**ŋak**
	1S.INAC	dire	salive	acc

to:	**man**	**ʧí-ni**	**gálba**	**a**	**bət**	**'yerə́m**	**ma:ŋti**	**gəm.**
bon	1P.FUT	manger-MOY	victoire	à	sur	ami	guerre	1P.POSS

Quand je leur donne ma bénédiction, ils remportent la victoire sur nos ennemis. (Caron 2002)

Les subordonnées conditionnelles peuvent être multiples, comme les topiques. Ainsi en zaar dans l'exemple suivant :

---

[3] Haiman, John. 1978. Conditionals are Topics. *Language* 54:564-589.

[4] Za:r, zodì et polci sont des langues tchadiques de la branche Sud-Bauchi Occidentale (SBW) parlées au nord du Nigeria, dominées et mises en danger par le haoussa, autre langue tchadique relativement proche génétiquement.

ZA:R : SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES MULTIPLES

[Contexte : un boucher se vante de pouvoir boire et continuer à travailler sans être saoûl.]

7. **yâ:n ka vər-əm ɣwà:p-kân**

si 2S.FUT donner-1S enfiler-VN

kyá: jòm ɬû:-wà: ɗan ni:

2S.INAC pile viande-3s.POSS comme quoi

myá: ɬyá jíkô á ɓân-í

1S.INAC boire bière 3S.AOR finir-ACC

wàllây ma ɣwá:p-í swâtswât.

juron 1S.FUT enfiler-ACC parfaitement

Si tu me donnes [de la viande] à enfiler, [si] tu empiles un énorme tas de viande, [même si] je bois énormément de bière, je jure que j'enfilerai [la viande] parfaitement. (Caron, 2005)

3.2. LES SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES NE SONT PAS PRÉSUPPOSÉES

Commençons tout d'abord par résoudre un problème posé par la définition de la présupposition par Haiman en termes de valeur de vérité.

"[...] topics, like conditional clauses, are presuppositions of their sentences. [...] For an NP, it is the EXISTENCE of its referent which is presupposed. [...] For an S, however, it is the TRUTH of the proposition of the sentence which is presupposed." (Haiman 1978 : 585s.)

Cette définition de la présupposition en termes de valeur de vérité est le premier problème qui concerne la caractérisation des conditionnelles proposée par Haiman. Ce concept de valeur de vérité emprunté au monde de la logique mathématique réfère à un environnement stable et objectif, à un état de fait qui pourrait être vérifié par tout un chacun. Quand on traite de la structure énonciative des langues naturelles, nous devons nous munir d'un moyen qui permette de rendre compte d'activités dont les référents n'existent pas dans la réalité externe, tels que le mensonge, l'imagination, etc.

Lambrecht (1994) évite ce problème quand il redéfinit un certain nombre de concepts en termes de structure énonciative (*information structure*) en utilisant la notion d''état d'esprit des locuteurs' ainsi qu'il apparaît dans les énoncés, sans faire intervenir la dimension extra-linguistique. Ses définitions du topique et de la présupposition (qu'il oppose à l'assertion) sont les suivantes :

TOPIQUE

"a constituent is a topic expression if the proposition expressed by the clause with which it is associated is pragmatically construed as conveying information about the referent of the constituent" (Lambrecht 1994: 131)

PRÉSUPPOSITION PRAGMATIQUE

"the set of propositions lexico-grammatically evoked in an utterance which the speaker assumes the hearer already knows or believes or is ready to take for granted at the time of speech." (Lambrecht 1994: 52)

ASSERTION PRAGMATIQUE

"the proposition expressed by a sentence which the hearer is expected to know or believe or take for granted as a result of hearing the sentence uttered" (Lambrecht 1994: 52)

Si nous combinons ces définitions avec la thèse de Haiman, les subordonnées conditionnelles sont toujours caractérisées comme des topiques (présupposés[5]) hors du champ de l'assertion. Nous allons voir que les propriétés qu'elles partagent avec les questions et les post-rhèmes, ou *antitopics* les rendent incompatibles avec ce statut de topique présupposé.

3.3. LES SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES ET LES POST-RHÈMES

Les subordonnées conditionnelles peuvent apparaître dans la même position que les post-rhèmes :

HAOUSSA : SUBORDONNÉE CONDITIONNELLE POSTPOSÉE À VALEUR VIRTUELLE

8.	**kadà**	**kà**	**sàyaa**	**in**	**yaa**	**yi**	**tsàadaa.**
	NEG	2S.AOR	acheter	si	3S.PERF	faire	cherté

Ne l'achète pas si c'est cher.

HAOUSSA : SUBORDONNÉE CONDITIONNELLE POSTPOSÉE À VALEUR HABITUELLE

9.	**ta-kàn**	**gan**	**shì**	**in**	**ta:**	**je:**	**kà:suwa:.**
	3S-HAB	voir	3S	si	3S.PERF	aller	marché

Elle le voit quand elle va au marché.

Les post-rhèmes (ou anti-topiques) ont une fonction énonciative différente de celle des topiques : il s'agit généralement d'un rajout, d'une précision apportée concernant le référent d'un élément pronominal inaccessible dans le contexte discursif antérieur. Si les subordonnées conditionnelles ont le même fonctionnement que les post-rhèmes, elles expriment (en reprenant les termes de Lambrecht) une connaissance non partagée qui est soumise à une forme d'assertion.

Si l'on tient compte du fait que la fonction énonciative des subordonnées conditionnelles est sensiblement la même, qu'elles apparaissent à gauche ou à droite de la proposition principale, nous avançons que les systèmes conditionnels sont des énoncés complexes articulant deux propositions dont le rapport est différent du rapport topique-commentaire, et que chacune des propositions les constituant possède sa propre forme d'assertion.

[5] Dans notre propre terminologie, nous utiliserions ici le terme « préconstruit » plutôt que « présupposé ».

3.4. LES SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES ET LA QUESTION

Haiman lui-même note les affinités qui existent entre les conditionnelles et les questions totales (*yes/no questions*) et donne l'exemple suivant où une subordonnée conditionnelle peut être glosée par une question :

"Is any among you afflicted? Let him pray." (Haiman 1978: 570)
If any among you is afflicted, let him pray.

Dans le même ordre d'idée, Frajzyngier (1996) remarque que dans les langues tchadiques les morphèmes marques de condition et les interrogatifs des questions totales sont souvent apparentés au point qu'il avance que les premiers sont dérivés des seconds.

Ceci ouvre une nouvelle voie de réflexion pour les conditionnelles. Les questions ne sont pas présupposées : il s'agit d'un type d'assertion différent. Elles ne sont pas assertées en ce qui concerne la polarité : le locuteur est incapable de le faire, et s'en remet au co-locuteur pour asserter positivement ou négativement la proposition correspondant à la question. On propose ici d'argumenter que le statut énonciatif des subordonnées conditionnelles est, dans une certaine mesure, similaire à celui des questions totales.

3.5. LES SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES SONT DES CADRES

De manière générale, les conditionnelles appartiennent à la même classe syntaxique que les subordonnées adverbiales. On a vu dans l'ex (3.) que les conditionnelles peuvent avoir une valeur temporelle, et cette ambiguïté est communément tolérée en haoussa, alors que les conditionnelles à valeur contrefactuelle sont spécifiquement marquées par le morphème discontinu **dà:** … **dà:** … (cf. ex. 4).

Les subordonnées adverbiales, aussi bien que les subordonnées conditionnelles apparaissant dans la périphérie gauche de l'énoncé doivent être distinguées des topiques proprement dits. Nous devons à Morel et Danon-Boileau (1998, 1999) la démonstration que cette périphérie gauche possède une structure complexe. Associée à une prédication qui fonctionne comme un rhème, cette structure est appelée 'préambule'. A l'intérieur de ce préambule, le topique est une construction référentielle qui a vocation a devenir un argument du rhème, alors que le cadre est la zone dans laquelle la prédication est avérée. Conditionnelles et adverbiales sont des cadres.

3.6. LES SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES ET LES PROPOSITIONS ACTIVÉES

Lambrecht (1994) remarque que les subordonnées adverbiales en anglais portent un type d'accent particulier. Or, en anglais, l'accent a généralement été associé à la focalisation, tandis que les topiques ne sont jamais accentués. L'accent indique la présence d'un élément asserté tandis que les topiques ne le sont jamais. Lambrecht interprète cet accent que portent les subordonnées adverbiales comme une marque de réactivation:

"the function of the accent is to reactivate the referent of the presupposed proposition and to announce its role as a scene-setting topic for the main-clause proposition." (Lambrecht 1994: 219)

Cependant, contrairement à ce que dit Lambrecht, cette propriété de présupposition, même réactivée, n'est pas définitoire des subordonnées adverbiales. Ainsi, la possibilité qu'elles figurent en position de post-rhème (voir ex. 8 et 9 *supra* à propos des conditionnelles), les fait fonctionner comme un ajout d'un élément d'information absent et nécessaire à la compréhension du rhème. Ce faisant, elles sont assertées et non présupposées. Il ne faut donc pas minimiser l'importance de cet accent distinguant les subordonnées adverbiales en anglais.

En effet, de la même manière que les subordonnées adverbiales initiales en anglais semblent être accentuées comme les éléments focalisés, quelques langues africaines disposent de la même structure pour la focalisation et les subordonnées conditionnelles.

4. CONDITIONNELLES ET FOCALISATION

4.1. POLCI (SBW ; NORD NIGERIA)

En polci, langue tchadique du Nord Nigeria, les constituents focalisés et les subordonnées conditionnelles apparaissent à la périphérie gauche, marqués par la copule d'identification **kən**, '*c'est*'.

FOCUS

10.	**wún**	**gi**	**kən**	**yu**	**ɲen**	**a**	**ga:**	**gi.**
	fille	deict	cop	verser	lait	dans	calebasse	deict

C'EST LA FILLE qui a versé le lait dans la calebasse.

SYSTÈME CONDITIONNEL

11.	**Gărbà**	**kən**	**ndʒaŋ**	**slo:**	**wú**	**ɗe**	**kə**	**fŭ:-m.**
	Garba	cop	couper	viande	acc	inj	2s.aor	dire-1s

Si Garba égorge une bête (lit. C'EST GARBA qui égorge une bête), dis-le moi.

4.2. ZODÌ (SBW ; NORD NIGERIA)

Même chose pour le zodì, autre langue tchadique de la même région, où la copule est **si**.

FOCUS

12.	**sə́ŋ**	**si**	**ní:**	**rə́s-ti**	**re:**	**mə́ɬ**	
	3p	foc	fut	laisser-3P	aller	prendre	
	a	**ga**	**erə́m**	**ma:ŋti.**			
	à	près	chose.de	guerre			

CE SONT EUX qui vont aller combattre les ennemis.

SYSTÈME CONDITIONNEL

13.	**sə̀ŋ**	**si**	**ɗo:**	**sə̀ŋ**	**ŋak,**				
	3P	FOC	suivre	3P	ACC				
	to:	**ta:**	**tsúl-ti**	**sə̀ŋ**	**gu**	**doŋ**	**sə̀ŋ**	**ndi.**	
	alors	3P.PROG	suivre-VN	3P	REL	revenir	3P	NEG	

S'ils les suivent (lit. CE SONT EUX qui les suivent), ils partent et ne reviennent pas.

4.3. BANDA-LINDA (ADAMAWA, RCA)

Ce phénomène n'est pas limité à ces quelques langues tchadiques. Il a été noté pour la première fois en banda-linda par France Cloarec-Heiss (1982, 1995, 2000).

Le système conditionnel "normal" du banda-linda utilise **ə̀də́**, '*si/quand*' pour introduire la protase, et le verbe de cette protase est préfixé de **kə̀-** :

14.	***ə̀də́***	**gbə̀lákà**	***kə̀-ká***		**gáé**
	si	claie	COND-PERF.est_finie		POS
	ə̀njə	**vɔ̂tə́-wà**	**ónú**	**nə̀.**	
	on	perf.inch-coupe	sésame	le	

Quand la claie est terminée, on commence à couper le sésame. (Cloarec-Heiss 1982)

Mais une autre stratégie utilise les mêmes marqueurs que la focalisation : quand un constituant est focalisé, il est antéposé et suivi de **kə̀** quand c'est un sujet et **də́** quand il a une autre fonction syntaxique :

15.	**əmə**	*kə̀*	**zí**	**sə́ngba**	**nə̀.**
	je	FOCS	ACC.manger	viande	le

C'EST MOI qui ai mangé la viande.(Cloarec-Heiss 2000)

La même structure peut être utilisée pour le système conditionnel. Comparez les exemples (16) et (17) où la subordonnée conditionnelle de (17) est strictement identique à l'énoncé autonome (16) où le sujet **ə̀bə̀** est focalisé :

16.	**ə̀bə̀**	***kə̀***	**gbɔ̂gbɔ̂.**
	tu	FOCS	DUR.être_fort

C'EST TOI qui es le plus fort.

17.	**ə̀bə̀**	***kə̀***	**gbɔ̂gbɔ̂**	**bə̀**	**zá**	**ngá**	**zə̀**	**gáʃú.**
	tu	FOCS	DUR.être_fort	tu	PERF.mettre	ami_de	toi	dehors

Si tu es le plus fort, tu fais sortir ton ami. (Cloarec-Heiss 2000)

4.4. LA SUBORDONNÉE CONDITIONNELLE EST-ELLE LE FOYER DU SYSTÈME CONDITIONNEL ?

Nous avons vu précédemment que les subordonnées conditionnelles non seulement ne peuvent pas être caractérisées comme des topiques, mais que dans certaines langues, elles ont les mêmes

structures que la focalisation. Cependant, ces structures communes n'en font cependant pas des foyers (ou '*focus*') de l'énoncé.

Lambrecht définit le foyer comme *« le composant sémantique d'une proposition structurée pragmatiquement où l'assertion diffère de la présupposition »* (1994: 213). Dans une structure de focalisation, l'argument focalisé est asserté, tandis que la prédication est présupposée, ou préconstruite si l'on suit la terminologie de Caron (2000). Si la subordonnée conditionnelle (protase) était le foyer de l'énoncé, cela ferait de l'apodose la présupposition du système conditionnel. Or, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, apodose et protase sont assertées toutes les deux.

D'autre part, si dans certaines langues l'identification intervient également dans la construction de la focalisation et de la condition, les valeurs référentielles et le statut énonciatif résultants sont différents. L'origine du statut énonciatif différent du foyer et de la condition est à chercher du côté du fonctionnement différent de l'identification.

C'est là qu'intervient une dichotomie fondamentale dans le fonctionnement de l'identification, dichotomie rappelée par Stéphane Robert (2000) à propos de la focalisation. Il existe deux types d'identification : une identification existentielle et une identification qualitative. L'identification existentielle, qui fonctionne du point de vue de la détermination comme une extraction, assume la fonction thétique d'assertion de l'existence d'un terme. L'identification qualitative spécifie un terme préconstruit, déjà extrait. C'est le cas de la focalisation où le terme focalisé est identifié qualitativement, ayant fait l'objet d'une prédication d'existence dans le cadre de la relation prédicative préconstruite avec laquelle il entre en relation.

Ainsi, en banda-linda, on voit que la copule d'identification peut avoir une valeur thétique dans une structure présentative. C'est le cas dans l'exemple (18) ci-dessous où le narrateur se présente au début de son conte :

18.

əmə	**méya**	**nə**	**ngɔnjenɔ**	***kə***	**sə,**	**ʔa**	**pa**
je	Méya	de	Ngonjeno	FOC.S	COP	alors	dire

cémà	**mə**	**kó**
parole.de	moi	anaph

Je suis Méya de Ngonjeno [lit. C'EST MOI, M. DE N.], je vais vous raconter une histoire. (Cloarec-Heiss 2000).

(18) peut être comparé à l'exemple français suivant (dialecte picard de l'auteur) où l'identificateur '**c'est...**' introduit le protagoniste d'une histoire :

19. **C'est Cafougnette qui rentro d'l'école...**

Dans les exemples (18) et (19), aucun des éléments identifiés (*Meya de Ngonjeno* et *Cafougnette*) n'est focalisé. Les énoncés consistent en deux prédications qui sont assertées toutes les deux, et la valeur énonciative de la première est thétique.

Notre hypothèse est que le même type d'identification thétique est utilisé dans les systèmes conditionnels, les faisant fonctionner comme des cadres de l'apodose qui suit. Antoine Culioli, à partir du français "si" et de l'anglais "if", caractérise ainsi les opérations énonciatives à l'oeuvre dans les subordonnées conditionnelles :

"Avec "if", on construit l'existence de p [protase], en relation avec un second terme, q [apodose], conséquent au premier. On aboutit ainsi à une relation d'entraînement (p entraîne q: si p, alors q), où l'on ne dit rien de p' (complémentaire de p)." (1999:179) "Parmi les possibles, on en distingue un, auquel on attribue la qualité d'existant." (1999:160)

On définit ainsi les subordonnées conditionnelles comme des cadres faisant l'objet d'une prédication d'existence et bénéficiant d'un certain type d'assertion. Il reste à caractériser cette assertion.

5. LES CONDITIONNELLES SONT DES ASSERTIONS FICTIVES

Du point de vue de l'assertion, la protase est une assertion fictive, c'est à dire "énoncée à partir d'un repère subjectif imaginaire, décroché du sujet actuel et permettant une représentation complexe" (Culioli 1999 :160)[6].

La construction de ce cadre fictif peut être opérée par différentes structures syntaxiques telles que la parataxe, l'identification thétique, ou des conjonctions spécialisées telles que l'anglais **if**, le haoussa **in**, le banda **ədə́**. Cependant, à l'intérieur de la subordonnée conditionnelle, les structures de topicalisation ou de focalisation peuvent apparaître pour former un feuilletage énonciatif où elles servent de fondation à la construction de la subordonnée conditionnelle. Cette dernière ne fonctionne pas elle-même comme un topique ou un foyer, mais comme un cadre référentiel, décroché de la situation de locution (*ici* et *maintenant*). Ce détachement permet la production de différentes valeurs référentielles : valeurs temporelle, habituelle, future, contrefactuelle avec l'addition de morphèmes spécifiques.

Le même processus est à l'œuvre dans les questions totales. Une question totale n'est pas assertée du point de vue de la polarité. La suspension de la polarité relève, d'un point de vue cognitif, de l'assertion fictive à l'œuvre dans le système conditionnel. Les deux sont détachés de *l'ici et maintenant* de l'énonciation directe. Ceci pourrait expliquer l'origine commune des marqueurs des questions totales et de la protase dans les langues tchadiques (Frajzyngier 1996).

6. CONCLUSION

La présente réflexion est née de la conjonction entre l'affirmation de Haiman selon laquelle les conditionnelles sont des topiques et l'existence dans quelques langues d'Afrique de marques qui apparentent les conditionnelles à la focalisation.

[6] Voir également (Vanhove 2002).

Si l'on examine de plus près ces conditionnelles, elles appartiennent généralement à la périphérie gauche de l'énoncé, et elles partagent avec la focalisation une marque prédicative d'identification. Leur positionnement à gauche, dans des langues où cette position est partagée par le topique et le foyer, renforce l'ambiguïté qui justifie notre remise en question de la caractérisation des conditionnelles proposée par Haiman.

Ce qui est décisif dans ce problème est la structure informative : qu'est-ce qui est asserté, et existe-t-il un préconstruit ? L'absence de préconstruit dans les conditionnelles nous fait éliminer la possibilité que nous ayons affaire à une focalisation. Nous n'avons pas affaire non plus à un topique au sens strict, défini comme un construit référentiel ayant vocation à être un argument du prédicat, un terme à propos duquel on prédique quelque chose ('*aboutness*'). Le concept de préambule, qui désigne l'ensemble de la périphérie gauche, permet de distinguer entre autres le topique, tel que nous l'avons défini ci-dessus, du cadre, ce dernier rendant compte du fonctionnement énonciatif des conditionnelles, en tant que subordonnées adverbiales. La particularité des conditionnelles vient de ce qu'il s'agit de cadres assertés fictivement.

L'origine de cette assertion fictive est dans le marquage de la subordonnée conditionnelle : morphème spécifique (*si* du français, *if* de l'anglais, *in* du haoussa) ou marque prédicative d'identification. Dans le cas de la focalisation, cette identification intervenant à propos d'un objet dont l'existence a fait l'objet d'une préconstruction, elle prend alors valeur d'identification qualitative. On peut se poser la question de ce qui fait le caractère fictif de la prédication d'existence du cadre de la subordonnée conditionnelle. Dans certaines langue, on attribue aisément l'origine de ce caractère fictif à l'emploi d'un morphème spécifique qui prend justement cette valeur liée au décrochage du repère énonciatif. Il n'est dès lors pas étonnant de retrouver ces marqueurs de la condition (*si*, *if*, *in* mentionnés *supra*) comme marques de discours rapporté ou de question indirecte. Quand on a une simple marque de prédication d'existence (cas du banda-linda, du za:r et du zoɗì) l'origine du décrochage est à chercher ailleurs. C'est là qu'intervient probablement l'intonation. On peut donc s'attendre, dans ces langues où la condition est marquée par une particule d'identification, ou par une simple construction parataxique (cf. ex. 5 et 6) à trouver là des phénomènes intonatifs particuliers. Vanhove (2002) a déjà attiré notre attention sur ce domaine à propos de l'arabe du Yemen. Maintenant que les linguistes osent s'attaquer à l'étude de l'intonation des langues à tons, on peut espérer des découvertes importantes sur la relation entre structure intonative et structure énonciative des langues africaines tonales, et peut-être sur l'origine du caractère fictif des cadres dont l'existence est simplement prédiquée.

ABRÉVIATIONS

1,2,3	personne	cop	copule
acc	Accompli	deict	déictique
anaph	anaphore	dur	duratif
aor	Aoriste	foc	focus/foyer
comp	complementeur	focS	focalisation du sujet
cond	Conditionnel	fut	Futur
cont	Continu/Progressif	inac	Inaccompli

inch	Inchoatif	pos	positif
inj	Injonctif	poss	possessif
irr	Irréalis	rel	pronom relatif
moy	moyen	s	singulier
neg	négation	SBW	langues Sud-Bauchi orientales
p	pluriel		
PAn	Particule d'Annexion	TAM	marque de Temps-Aspect-Mode
perf	Perfectif		
ponct	Ponctuel	vn	nom verbal

RÉFÉRENCES

CARON, Bernard. 2000. Assertion et préconstruit: topicalisation et focalisation dans les langues africaines. In *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, ed. Bernard Caron, 7-42. Louvain: Peeters.

CARON, Bernard. 2002. Dott, aka Zodì (Chadic, West-B, South-Bauchi): Grammatical notes, vocabulary and text. *Afrika und Übersee* 85:161-248.

CARON, Bernard. 2005. *Za:r (Dictionary, grammar, texts)*. Ibadan (Nigeria): IFRA.

CARON, Bernard. 2006. Condition, topic and focus in African languages: why conditionals are not topics. *ZAS Papers in Linguistics* 46: 69-82.

CLOAREC-HEISS, France. 1982. Emphase et condition en banda-linda. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 77:365-375.

CLOAREC-HEISS, France. 1995. Le banda-linda. In *Le système verbal dans les langues oubanguiennes*, ed. Raymond Boyd, 81-112. München, Newcastle: Lincom Europa.

CLOAREC-HEISS, France. 2000. Focalisation et topicalisation en banda-linda. In *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, ed. Bernard Caron, 45-72. Louvain: Peeters.

CULIOLI, Antoine. 1999. Pour une linguistique de l'énonciation 2 - Formalisation et opérations de repérage: L'homme dans la langue. Paris: Ophrys.

FRAJZYNGIER, Zygmunt. 1996. *Grammaticalization of the Complex Sentence. A case study in Chadic*: Studies in Language Companion Series (36). Boulder: Boulder University.

HAIMAN, John. 1978. Conditionals are Topics. *Language* 54:564-589.

HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine 1994, « De la période à la phrase, ou de l'oralité à l'écriture: quelques remarques sur la structure de l'unité de communication », in *La phrase: énonciation et information*, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 2, Paris.

LAMBRECHT, Knud. 1994. *Information structure and sentence form: topic, focus, and the mental representations of discourse referents*: Cambridge studies in linguistics (71). Cambridge; New York: Cambridge University Press.

MOREL, Mary-Annick. 1997. Paragraphe : unité d'analyse de l'oral spontané. In *Hommage à Pierre Seguin*, ed. Dürrenmatt et Renoux, 143-156. Poitiers: Univ. de Poitiers.

MOREL, Mary-Annick, et DANON-BOILEAU, Laurent. 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*: Bibliothèque de Faits de Langues. Gap, Paris: Ophrys.

MOREL, Mary-Annick, et DANON-BOILEAU, Laurent. 1999. Thème, préambule et paragraphe dans l'oral spontané en français. In *La thématisation dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*, ed. Claude Guimier, 359-377. Bern: Peter Lang.

ROBERT, Stéphane. 2000. Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus. In *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, ed. Bernard Caron, 229-267. Louvain: Peeters.

VANHOVE, Martine. 2002. Conditionnelles et concessives en arabe de Yafic (Yémen). In *Sprich doch mit deinen Knechten aramäisch, wir verstehen es! 60 Beiträge zur Semistik Festschrift für Otto Jastrow zum 60. Geburtstag,* ed. Arnold, W. et Bobzin, H., 755-775. Wiesbaden: Harrassowitz.